



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

المؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة

الإذاعة الجزائرية

ALGERIAN RADIO

Direction des Moyens Généraux

N°: 126 /DMG/2026.

Alger, le : 24 MAI 2026

Avis de consultation

Fourniture de consommable informatique pour matériel informatique d'impression

L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore (**EPRS**) lance une consultation relative à la commande formalisée N°: **08/26** ayant pour objet la Fourniture de consommable informatique pour matériel informatique d'impression.

Cette consultation est destinée aux établissements qui répondent aux exigences définies ci-après :

- Avoir un registre de commerce avec le code d'activité correspondant à l'objet de la consultation

Les soumissionnaires désirant obtenir la lettre de consultation doivent se présenter à l'adresse suivante : 21, Boulevard des Martyrs – Alger, au 9^{ème} étage, bureau de la Direction des Moyens Généraux (DMG).

La durée de préparation des offres est fixée à **sept (07) jours**, à compter de la première date de publication du présent avis de consultation sur le site web de la Radio Algérienne (<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>).

Votre proposition devra nous parvenir à l'adresse suivante :

21, Boulevard des Martyrs - Alger, Comedor, Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres sises au 21 Boulevard des Martyrs , El Mouradia - Alger : 31 MAI 2026 avant 15h00

L'offre du soumissionnaire devra être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE

Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres

Au Comedor bureau de secrétariat de la Commission d'ouverture des offres et d'évaluation des offre, - siège de la Radio Algérienne, 21 Boulevard des Martyrs - Alger

Commande Formalisée N° : 08/26, ayant pour objet :

« Fourniture de consommable informatique pour matériel informatique d'impression »

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Cette enveloppe contiendra à l'intérieure deux (02) enveloppes séparées et cachetées

« 1 » et « 2 »

La première enveloppe « 1 » constituera le dossier de candidature et l'offre technique du soumissionnaire ;

La deuxième enveloppe « 2 » constituera l'offre financière du soumissionnaire.

NB : Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée ou ne contenaient pas exclusivement les indications citées ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre qui sera rejetée par la suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours calendaires prenant effet à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur des Moyens Généraux

